



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

LA ROCHELLE, paroisses catholiques

Plusieurs paroisses catholiques existaient au XVII^e siècle à La Rochelle : Notre-Dame-de-Cougnès, Saint-Barthélemy, Saint-Jean-du-Pérot, Saint-Nicolas et Saint-Sauveur. De 1628 à 1648, l'église de Saint-Barthélemy est aussi occupée par les protestants. La vie de ces paroisses n'est pas rythmée que par les actes de baptême, mariage, sépulture. Les responsables des fabriques sont appelés parfois à agir sur d'autres sujets.

Le 5 juin 1639, à Saint-Barthélemy, les curés des cinq paroisses se réunissent avec les receveurs *fabriqueurs*, les manants et habitants, pour régler un problème de paiement pour des confréries. Le sujet ne nous importe guère, mais ce genre d'actes permet parfois de retrouver un patronyme aussi connu en Nouvelle-France. Dans cet acte-ci, on lit celui de Louis Gaigneur, peut-être le père de Pierre Gaigneur, grand négociant rochelais, recruteur pour la colonie et les îles d'Amérique (mais seuls les curés signent l'acte).

Le 10 juillet suivant, ce sont les habitants de Notre-Dame-de-Cougnès qui se réunissent *en l'église Sainte-Marguerite où le service de ladite paroisse est pour le présent transféré*. Sainte-Marguerite n'est pas une paroisse ; il existe une chapelle de ce nom, très ancienne, relevant d'un couvent. Elle sert, pendant certaines périodes, de temple protestant. C'est dans cette chapelle que le cardinal de Richelieu assiste à la messe après être entré en vainqueur dans la ville en 1628, suivi par le roi. En 1639, c'est pour une tout autre raison que les habitants de la paroisse y sont rassemblés. Julien Robin, conseiller du roi, habitant de la paroisse, demande à ne pas être taxé en sa qualité de noble ; à l'appui de sa requête, il présente ses preuves, certaines remontant au XVI^e siècle. Les *fabriqueurs* et les paroissiens ne peuvent qu'accéder à sa demande, le rayer du rôle des tailles et lui faire rembourser ce qu'il aurait payé abusivement. Parmi les habitants présents, nous trouvons ici aussi des patronymes connus : Antoine Mauzouer, Guillaume Pothier, qui signent. Le premier peut-il être parent d'Étienne Mazouer, père de Marie qui épouse à Québec le 23 juillet 1663 Louis Garneau ? Elle est certes baptisée au temple protestant de La Rochelle, et ses parents se sont mariés aussi au Temple, mais le Fichier *Origine* indique que l'une de ses sœurs, baptisée au même endroit, se marie en 1666 à Notre-Dame-de-Cougnès. Quant à Guillaume Pothier, peut-il être, sinon le père, du moins un parent, de Claude Pothier, baptisé à Saint-Jean-du-Pérot, mais dont les frères et sœurs, encore d'après le Fichier *Origine*, le sont à Sainte-Marguerite, Saint-Barthélemy ou Saint-Jean-du-Pérot ? Claude Pothier épouse Louise Boisdon dans cette dernière paroisse le 26 novembre 1670. La chapelle Sainte-Marguerite est maintenant une salle des fêtes connue sous le nom Salle de l'Oratoire. En 2013, les

dernières conférences consacrées au 350^e anniversaire du premier départ de Filles du roi s'y déroulèrent.

C'est une raison à peu près semblable qui réunit encore une fois les paroissiens de Saint-Barthélemy le 1^{er} juillet 1640. Le syndic de la paroisse a été assigné à la cour de l'élection de La Rochelle (l'élection est une circonscription financière de l'Ancien Régime) à la requête d'Hilaire Savary, avocat en la cour de Bordeaux, lieutenant du sénéchal dans la vicomté de Castillon. Celui-ci demande à être *rayé et biffé* des rôles (liste) de taille (impôt royal) de Saint-Barthélemy. Voilà trois ans qu'il y est imposé, en dépit de la déclaration qu'il dit avoir faite qu'il ne désire pas faire sa résidence dans cette ville mais dans celle de Castillon, où il *supporte* (paye) toutes les charges. Il demande d'être remboursé de ce qu'on lui a fait payer jusqu'à aujourd'hui. Les paroissiens acceptent que le sieur Savary soit déchargé à l'avenir de toutes les taxes et impositions à la condition, *et non autrement*, qu'eux-mêmes ne soient pas chargés de la restitution des sommes prélevées, y compris celles de l'année dernière !

Le 20 janvier 1641, une affaire divise les marguilliers de Saint-Barthélemy et Jean Courtois, sergent royal. Les premiers demandent au second de rétablir en son état précédent un *grand masurault*¹, dont l'arrière est encore en état, situé devant le grand temple. Ce bâtiment est chargé d'une rente de six livres dix sols. Courtois a utilisé des *matériaux* de ce *masurault* pour se construire une maison contiguë, qu'il habite. Il a par ailleurs ouvert deux fenêtres, *l'une en forme de croisée et l'autre demie*, dans une *muraille* (un mur) que les marguilliers estiment commune. Ils demandent à Courtois de rendre au bâtiment chargé de rente son état précédent, de restituer les matériaux utilisés, et de murer les fenêtres... Courtois accepte finalement que la charge de la rente lui soit transférée, et les *fabriqueurs* abandonnent l'action engagée.

Paroisses d'origine de migrants

Des pionniers sont originaires de toutes les paroisses rochelaises. Il n'est pas question de parler de tous. Pour en connaître la liste, on consultera le Fichier *Origine* et le volume *Poitou-Charentes, de la collection Ces villes et villages de France... berceau de l'Amérique française*. Je m'attarderai sur quelques-uns de ceux que j'ai trouvés dans les archives notariales au hasard de mes recherches.

1. Sans doute une petite mesure : *petite maison mal bastie, ou vieux logis qui est abandonné, & qui tombe en ruine*, dans le *Dictionnaire d'Antoine Furetière*.

Notre-Dame-de-Coungnes

C'est la plus ancienne paroisse de la ville.

Le 25 mars 1659, un certain nombre de paroissiens réunis après la grand-messe,

poussez d'Un Zele de Lamour de dieu et d'Une devotion tres particuliere A La glorieuse vierge marie Sa mere et Intentionnez a son Service,

décident de fonder une confrérie de Notre-Dame; ils demandent que soient célébrées des messes, régulièrement: une messe basse le premier dimanche du mois, une messe haute aux fêtes de l'Assomption et de l'Ascension, et une messe basse de *requiem* le lendemain de ces fêtes pour le repos des confrères décédés;

pour subvenir Au paiement desdites messes et pour avoir des ornements Livres calices et luminaire Necessaires,

ils s'engagent à payer vingt sols par an chacun. Parmi les paroissiens cités dont les noms peuvent évoquer des migrants, nous n'avons remarqué qu'un Pierre You, sans autre précision. Celui que nous connaissons, homonyme en Nouvelle-France, est baptisé à Saint-Sauveur et ses parents se sont mariés à Sainte-Marguerite; ses frères et sœurs sont baptisés à Saint-Sauveur; dans la colonie, après avoir été quelque temps sergent de la garnison de Québec, il s'établit à Montréal où il épouse en 1697 Marie-Madeleine Just. Des familles You habitent dans la paroisse de Notre-Dame-de-Coungnes à cette époque. Par

ailleurs, sa mère, Renée Turcot, habite Notre-Dame lors de son contrat de mariage avec Pierre You, le père du migrant, le 11 novembre 1646 (et le mariage est célébré à Sainte-Marguerite). Le contrat, établi dans la maison de la future par le notaire Aprvilleau, contient une clause que nous retrouvons dans d'autres contrats semblables: le *proparlé* (futur époux) est tenu de donner quittance à la future des biens qu'elle apporte dans la communauté *pour luy valloir et Servir en temps et lieu a la Retrocession de ses droitz* pour le cas où son mari décéderait avant elle: elle pourra alors renoncer à la communauté et prendre, outre ses affaires personnelles (robes, bagues, ornements et habillements), des biens *Jusques a ladite Sattisfaction de ses dits droitz*.

Saint-Barthélemy

Françoise Moisan, Fille du roi, arrivée en 1663, est la fille d'Abel et Marie Simiot, lesquels se sont mariés le 23 janvier 1642 dans cette paroisse. Un fils du couple Moisan et Simiot, Charles, est baptisé en 1643; Françoise naît vers 1645. Devenu veuf, Abel Moisan, alors dit jardinier, épouse en 1658 Marie Du Guat. Le 9 avril 1664, devenu maître jardinier, il prend à ferme pour sept ans

le lieu et maison noble de La Vallée consistant en maisons, bastimen, Cours, Jardin, clos, pré terres Vignes et autres ses appartenances et deppendances,

le tout situé à Dompierre. Il pourra



Église de Notre-Dame-de-Coungnes.
Photo fournie par l'auteur.



Clocher de Saint-Barthélemy.
Photo fournie par l'auteur.

en Jouir faire et disposer [...] comme un bon père de famille doit et est tenu faire sans y commettre aucune malversation²;

il fera les réparations nécessaires, mais les matériaux seront à la charge de la *baillieur³*, Élisabeth Lebault veuve de Paul Prévost. Peut-être parce que le *preneur est jardinier*, pas habitué au travail de la vigne, le texte détaille les tâches qu'il devra effectuer : chaque année faire *toutes les façons de labourages [...] accoustumées aux vignes audit pais daulnis*, qui sont : déchausser, tailler, fouir⁴, biner, deux fois tous les trois ans rebiner, labourer, fumer, cultiver, ensemercer les terres labourables *En temps et Saison convenable*; il fera *lever* deux pièces de vignes qui sont présentement *enplatain⁵*; pour la conservation des arbres fruitiers, il devra labourer *lousche⁶* de deux façons chaque année. Le montant du bail est de 360 livres par an. Par ailleurs, Moisan devra livrer chaque année un tonneau de vin blanc, *loyal et marchand du cru⁷* au couvent des hospitalières de la ville, et *un demi cent* de lin *cru et sans habillage* à la dame Lebault.

Saint-Jean-du-Pérot

C'est, avec Saint-Nicolas, un quartier de marins. C'est peut-être pour cette raison qu'on trouve au 8 juin 1693 dans le registre de la paroisse le mariage de Jean Paradis (capitaine de navire marchand, natif de Québec, fils de défunt Pierre et Barbe Dion) avec Catherine Batailler, fille de Pierre, aussi capitaine de navire, et Angélique Roy. L'épouse est née le 4 septembre 1675 à La Rochelle, baptisée le 14 suivant; son père est déjà capitaine à ce moment-là; elle décède, veuve, le 6 février 1719, à l'âge de 43 ans. Jean Paradis était décédé le 24 février 1718. Le couple a au moins dix enfants baptisés à Saint-Jean-du-Pérot.

Pierre Normand dit la Brière est originaire du Perche; il épouse, à Québec le 7 septembre 1665, Catherine Normand, originaire de la ville de Sens, une Fille du roi; le couple a onze enfants; deux filles et un fils se marient à Québec; en dehors de leur date de naissance (1673 et 1675), il semble qu'on ne sache rien de deux autres fils, Philippe et Jean-Baptiste; en tout cas, leur trace semble disparaître en 1695. Or le 17 janvier 1701, à La Rochelle, dans l'église de Saint-Jean-du-Pérot, est célébré le mariage de Pierre Normand dit La Brière, natif de Québec, fils de Pierre Normand, marchand de Québec, et Catherine Normand, avec Jeanne Gacher (Gachet), native de La Rochelle, fille de Pierre Gachet et Marie-Anne Guérin. Un nombre impressionnant de personnes est présent, dont Jean-Baptiste Normand, frère de l'époux... Deux autres témoins sont dits de Québec: Jean-Baptiste de Martigny et un François, dont je n'ai pas réussi à trouver l'identité exacte, peut-être Vaulezon. Philippe Normand signe, ainsi que les deux témoins québécois.

2. La formule est répétée deux fois dans le texte.

3. On trouve plus souvent bailleresse.

4. LACHIVER: creuser la terre, bêcher.

5. LACHIVER: platain, planche de labour.

6. Peut-être avec un louchet — LACHIVER: sorte de bêche propre à fouir la terre, plus étroite et plus longue que la bêche ordinaire.

7. LACHIVER: cru, vin produit sur un terroir déterminé par un propriétaire particulier.



Église de Saint-Jean-du-Pérot.
Photo fournie par l'auteur.

Sainte-Marguerite

Ce n'est qu'une simple chapelle, mais un grand nombre de migrants y ont été baptisés.

Barthélemy Gandin⁸ y est baptisé le 9 octobre 1613. Ses parents sont Louis, boulanger, et Marie François. Il contracte mariage le 20 janvier 1647 avec Marthe Cognac (Cognat) (Cognac) devant le notaire Aprvilleau. Un nombre important de parents est présent: pour le futur, ses frères Louis et Jacques, marchands, sa sœur Anne épouse de Daniel Genesteau, sa tante maternelle Jeanne François veuve de Jacques Chauvet, des cousins germains Chauvet, dont le marchand Jacques Mousnier époux de Marguerite Chauvet; pour la future, un cousin germain, Jacques Pinsonneau, marchand, du bourg d'Esnandes, et sa femme, Marie Girard. La présence de Jacques Mousnier est intéressante: ce marchand jouera un rôle important dans le recrutement de migrants pour la Nouvelle-France. C'est chez lui que loge Jérôme Le Royer de La Dauversière dès 1644 lorsqu'il engage des colons pour Montréal; il héberge aussi Jeanne Mance en 1659, et c'est à lui qu'elle emprunte l'argent nécessaire pour permettre le passage d'une partie de la Recrue de cette année-là. On devine qu'il ne fut peut-être pas étranger à la venue de Barthélemy Gandin dans la colonie. Les

8. Je retiens le patronyme conservé par le PRDH et Michel Langlois dans son *Dictionnaire des ancêtres québécois*.

clauses du contrat de mariage Gandin et Cognac n'ont rien de particulier; une clause, cependant, a retenu mon attention en raison d'un terme employé: sur les biens apportés par la future, Barthélemy Gandin *sera tenu [lui] en bailler* quittance, et *loscler du tiers du montant de ce qu'il recevra* suivant la coutume de la ville et gouvernement de La Rochelle *pour valoir et servir a ladite proparlée en temps et lieu*, en particulier si elle décède avant lui; Marcel Lachiver donne la définition d'*oscle* dans son *Dictionnaire du monde rural*: il s'agit de *l'usufruit que le mari réservait à sa femme sur ses biens propres, si elle lui survivait*, en somme le douaire; si elle devient veuve, elle peut choisir entre les acquêts et conquêts de la communauté, ou y renoncer *et s'en tenir et prendre à ses droits de mariage osclages [...]* avantages, de quelque sorte qu'ils soient.

Saint-Nicolas

C'est un quartier de marins. L'église est devenue un hôtel; on en a gardé la façade.

Marie Conille y est baptisée le 27 septembre 1665; elle est la fille de Pierre et Marie Giton; venue en Nouvelle-France avec sa mère, elle contracte mariage le 4 février 1683 avec Étienne Fontaine et l'épouse le 8 février à Saint-Laurent, Î. O., où le couple s'installe. Les parents Conille et Giton s'étaient mariés le 1^{er} octobre 1664 après avoir contracté mariage devant le notaire Druyneau le 2 septembre précédent; le futur, *texier* (tisserand), est originaire de Saint-Georges d'Oléron. La future est de la paroisse de Saint-Nicolas; son père était maître boulanger; une sœur de la future, prénommée aussi Marie, épouse de Jean Ganet, est présente. Le père du futur lui donne, en avance sur sa succession, 300 livres dont 100 en meubles, et il s'engage à le faire recevoir au dit métier de texier.

Saint-Sauveur

C'était le quartier des artisans. Son église a été restaurée récemment.

Louis Gandin, frère de Barthélemy, et Sara Guérineau, son épouse, habitent à Saint-Sauveur en 1635. Nous avons vu que Pierre You dit La Découverte est originaire de Saint-Sauveur; ses frères et sœurs y sont baptisés, s'y marient ou y sont inhumés, comme son père.

Reconstruction de l'église de Saint-Barthélemy

En août 1668, le curé de Saint-Barthélemy et les *fabriqueurs* entreprennent de *rétablir et réédifier* leur église *ruinée pendant les guerres par les hérétiques*. Quarante ans plus tôt, de graves conflits ont opposé les catholiques et les protestants, qui dirigeaient la ville. Après un siège terrible qui réduit la ville à la famine, les habitants se rendent. Le 30 octobre 1628, Richelieu entre dans la ville dévastée, dont la population est réduite de ses quatre cinquièmes. Il faut donc reconstruire. Ce que décident les marguilliers de Saint-Barthélemy. Pour la pose de la première pierre de l'église, on a choisi Charles Colbert,

chevalier, seigneur de Terron, Longeville et autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, intendant général de la marine du Ponant et de la Justice police et finances dans les gouvernements de Brouage, La Rochelle, pays d'Aunis, Saintonge et îles dépendant.

Il est le cousin germain de Jean-Baptiste Colbert, « ministre » de la Marine de Louis XIV. En l'absence de leur église, les paroissiens *empruntent* celle des Augustins. Le 23 août, les principaux paroissiens se rendent en procession sur l'emplacement de la future église; on chante le *Veni Creator*, on prie et la



Église de Saint-Sauveur.
Photo fournie par l'auteur.



Rue des Cloutiers.
Photo fournie par l'auteur.

première pierre du nouvel édifice est bénie *suivant la forme prescrite par le pontificat romain*. Dans la pierre est enchâssée une plaque (« lame ») de cuivre doré ronde sur laquelle est gravée et représentée d'un côté la forme de l'église et de son clocher avec son nom; au-dessous de celui-ci est représenté *un buisson sacré soutenu par deux nuées d'où sortent des couleuvres* avec ces mots en latin tirés de l'*Ecclésiaste* (10, 8): *qui démolit un mur peut être mordu par un serpent*; de l'autre côté de la plaque sont gravées les armoiries de Colbert, avec ses titres autour, et, entourant le tout, aussi en latin, la date. L'acte, dressé par le notaire Demontreau, précise encore l'endroit où la pierre est posée. À la fin de la cérémonie, on chante le *Te Deum*.

État des maisons de Notre-Dame-de-Cougnés

Il n'y a pas que les églises qui ont pu souffrir des conflits entre catholiques et protestants. Quelques procès-verbaux de visite de maisons consultés en dressent l'état en 1641 et en 1650. On relève d'abord le nombre impressionnant de parties *fort endommagées*, en mauvais (voire en fort mauvais) état, *pourri et gasté, mine [menace] ruine, entièrement rompues...* Et réciproquement, on note autant de fois les mots *besoin d'être réparé*, de refaire à neuf... Un maçon et un charpentier assistent à la visite, dont le notaire relève vraisemblablement les remarques.

Peut-on, à partir de ces procès-verbaux (en nombre très réduit tout de même) se faire une idée de la composition des maisons? Il n'est pas possible de savoir si les trois descriptions qu'on a sont représentatives; par ailleurs les termes utilisés ne sont pas toujours aisés à déchiffrer... Néanmoins, je parlerai brièvement de ce que j'ai lu. Les maisons ont un ou deux corps de logis, — il est parfois question de *pends* de bois *briqués* qui ont besoin d'être *griffonnés*, et d'autres qui sont *plastrés*, termes que je n'ai pas pu définir; il y a une boutique, au derrière de laquelle est un cellier, et au-dessus les chambres, souvent l'une donnant sur l'avant⁹, l'autre sur l'arrière, et l'une

9. « Ayant son aspect », est-il écrit, sur la rue — mot d'ailleurs écrit « ruhe », comme dans « Ruhe des Cloustiers » ou « Ruhe des Cordouans ».

plus grande que l'autre. Au-dessus des chambres, un galetas¹⁰. Le toit est de lattes, recouvert d'ardoises ou de tuiles. Les *croisées* (fenêtres) ont des vitres (ou n'en ont plus!); il y a des cheminées dans les chambres, avec jambages en pierre de taille, manteau de bois au-dessus, avec *fouyée* (foyer). L'une des maisons qui fait l'objet d'un procès-verbal est en fait une auberge *où pend pour enseigne l'image sainte Catherine*; elle est plus importante: elle a trois croisées et demie, une lucarne au galetas; elle se compose de deux chambres basses, la plus petite fait quatorze pieds de long et huit de large; de la grande chambre on passe dans l'écurie, de là dans un petit cellier ou bûcher¹¹. On accède aux chambres hautes par un escalier qui se trouve dans la petite chambre; les croisées ont des accoudoirs (souvent à *réparer*), l'une a *ses châssis à quatre verres*; pas de serrure *aux fermetures*, seulement des loquets. Dans le jardin, il y a deux *apends* (appentis) *ou sont deux jeux de courte bouille* (?). Un puits et une pompe fournissent l'eau à trois endroits de la maison.

La rue de Cordouan tenait son nom du cuir de Cordoue, utilisé par les cordonniers. Plusieurs auberges y étaient installées, dont celle de Sainte-Catherine justement. Les édifices étaient à pans de bois et ardoises, mais il n'en reste rien. Il est difficile de ne pas imaginer nos ancêtres habitant dans des maisons comme celles-là (en meilleur état, espérons-le), ou logeant dans une auberge semblable, en attendant l'embarquement...

BIBLIOGRAPHIE

- Archives départementales: 5 juin 1639 et 10 juillet 1639 notaire TEULERON 3 E 1328; 1^{er} juillet 1640 notaire TEULERON 3 E 1329; 20 janvier 1641 notaire TEULERON 3 E 1291; 25 mars 1659 notaire DEMONTREAU 3 E 316; 11 novembre 1646 notaire APVILLILLIAU 3 E 1707; 9 avril 1664 notaire DEMONTREAU 3 E 321.
- Fichier *FrancoGène*, www.francogene.com/.
- Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.
- FURETIÈRE, Antoine. *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, & les Termes des Sciences et des Arts*. [En ligne].
- LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, 2^e éd., Paris, Fayard, 2006, 1438 p., coll. Les indispensables de l'histoire.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608–1700)*, Québec, La Maison des ancêtres inc., Les Archives nationales du Québec, Les Éditions du Miton, 1998–2001. 4 vol.
- NORMAND, Germaine. *Fonder foyer en Nouvelle-France, les Normands (sic) du Perche*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 1999, 296 p.
- PRDH (*Programme de recherche en démographie historique*) Université de Montréal, © 1999-2016, www.genealogie.umontreal.ca/fr/.
- www.la-rochelle.fr pour l'histoire du quartier de Cougnés.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
belleau.romain@gmail.com

10. LACHIVER: logement pratiqué sous les combles.

11. LACHIVER: lieu où on met le bois à brûler.